

Noël Langlois (c. 1606-1684) & Françoise Grenier



Fils de Guillaume Langlois et de Jeanne Millet, de Saint-Léonard, diocèse de Sées en Normandie, il épouse à Québec le mardi 25 juillet 1634, Françoise Grenier, d'origine inconnue.

De leur union naissent dix enfants. Son épouse décède à Québec, le dimanche 1 novembre 1665. Il contracte mariage devant le notaire Claude Auber, le mercredi 7 juillet 1666, avec Manie Crevet, fille de feu Pierre Crevet et feu Marié LeMercier, de Beneauville non loin de Caen, évêché de Bayeux en Normandie, veuve de Robert Caron, et il l'épouse à Château-Richer, le mardi 27 juillet 1666. Ils n'ont pas d'enfant.

On le retrouve à Beauport dès 1634. Il se marie le jour de la mise en chantier du manoir du seigneur Robert Giffard. Ce dernier lui concède une terre de trois cents arpents en superficie, le 29 juin 1637 et, en remerciement de tous les services que lui et son épouse lui ont rendus, il leur donne un arpent de terre ensemencé ainsi qu'un poinçon de farine. En compagnie de son voisin Jean Côté, il s'engage, le 21 juillet 1641, à fournir cinq cents bottes de foin à la Compagnie de la Nouvelle-France, pour la somme de 80 livres.

Deux ans plus tard, le 24 février, cette fois en compagnie de son autre voisin, Zacharie Cloutier, il promet de fournir à cette même Compagnie de la Nouvelle-France, deux cents planches de dix pieds de long, dix pouces de largeur et un pouce d'épaisseur. En retour ils reçoivent un poinçon de farine. En cette même année 1643, il engage à son service pour un an, Étienne de Lafond auquel il promet 120 livres tournois et une paire de souliers neufs.

Il obtint du seigneur Giffard un arpent de terre de front de plus sur son habitation, en 1653. L'ingénieur Jean Bourdon est chargé d'en faire l'arpentage, en avril 1658. En 1665, pour compenser le fait que son fils aîné, Jean, s'approprie les terres de ses jeunes frères, Noël et Jean, le jeune, à l'Île d'Orléans, il leur cède chacun deux arpents de sa terre de Beauport. Lui et son épouse se font don mutuel de leurs biens le même jour. Cette dernière décède le lendemain à Québec.

On sait qu'elle meurt des suites d'un accident. Il épouse Marie Crevet en 1666. Lors du recensement de 1667, il possède soixante arpents de terre en valeur. Il est appelé à quelques reprises comme expert pour évaluer des terres et des clôtures. C'est précisément ce qu'il fait, le 16 Juillet 1668, au sujet des clôtures séparant les terres de Paul Chalifour et de Simon Denis de la Trinité.

C'est à son fils Noël qui contracte mariage devant le notaire Fillion le 6 janvier 1677, qu'il cède sa terre et ses biens, à condition qu'il prenne soin de lui et de son épouse, Marie Crevet, jusqu'à leur décès.

Au recensement de 1681, il possède quatre fusils, un pistolet, un cheval, dix-sept bêtes à cornes et trente arpents de terre en valeur. De plus, il a cédé quarante arpents de sa terre en valeur à son fils Noël. Afin d'éviter des chicanes entre ses enfants, il fait faire le partage de cette même terre par le notaire Fillion, en 1683 et, le 14 juin de la même année, fait officiellement don de la moitié de cette terre à son fils Noël. Il décède à Beauport, le 14 juillet 1684, et est inhumé le lendemain. À l'acte de sépulture, avec raison, on le dit le plus ancien habitant du pays.

ANQ GN Auber 07-07-1666 ; Lespinasse 29-06-1637; Piraube 21-07-1641;24-02-1643; Bourdon Jean 23-04-1658; Auber 24-08-1665; Duquet 31-10-1665 (2); Fillion 06-01-1677; 10-06-1683; 14-06-1683; CPJN no. 1253, 12-08-1643. Langlois, Michel, AB p.45-51. Noël Langlois et ses fils 1984.

Extrait du livre de : Michel Langlois